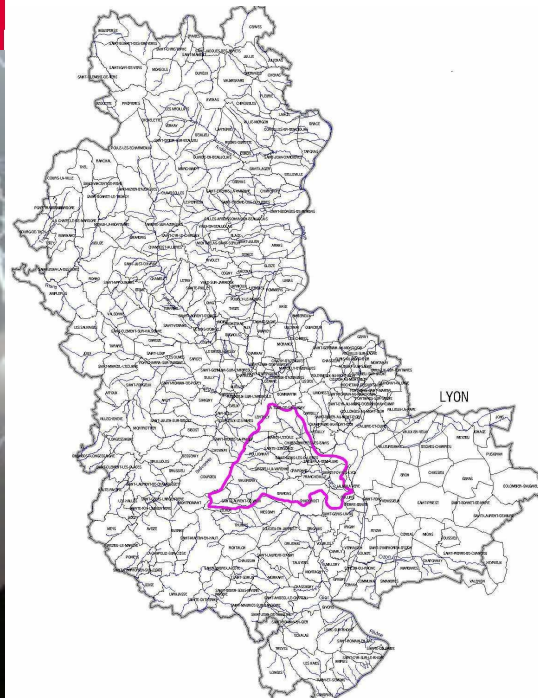


# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Etat d'avancement du PPRNi Réunion du 07 septembre 2010



### Informations :

- site du ministère : [www.prim.net](http://www.prim.net)
- site de la DDT69 : [www.rhone.equipement.gouv.fr](http://www.rhone.equipement.gouv.fr)

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## SOMMAIRE

### Généralités, historique du PPRNI et avancement

La prévention des risques

Généralités sur les risques d'inondation

Qu'est ce qu'un PPRNI? *Indemnisations, contenu, procédure et concertation*

Le projet de PPRNI de l'YZERON :

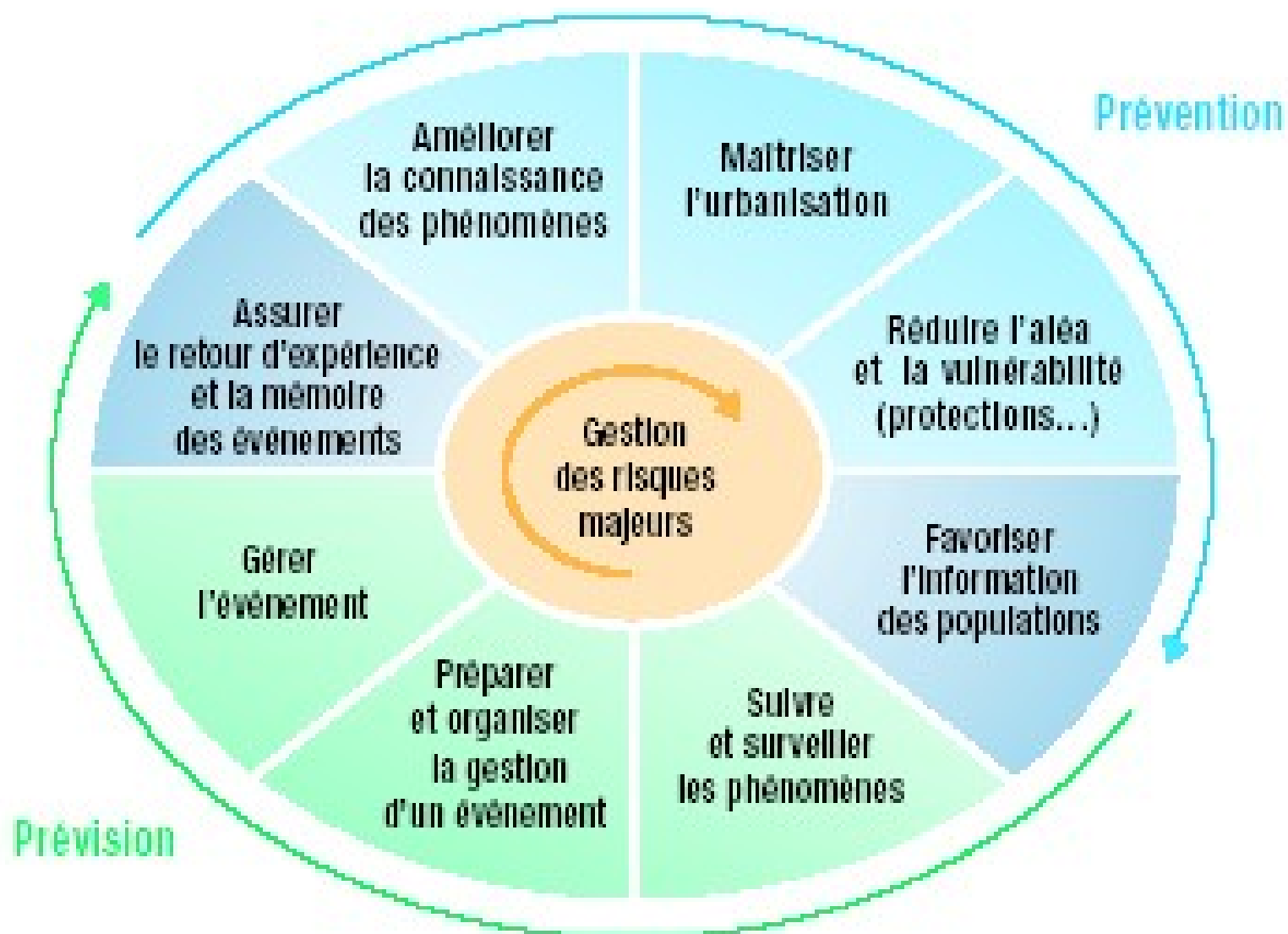
- avec la présentation de l'étude de juin 2006 de Ginger Environnement : historique, hydrogéomorphologique et enjeux.
- avec la présentation de l'étude modélisation hydraulique d'Hydratec de 2009 :  
*réunions par petits groupes de communes fin 2009*
- avec la synthèse des aléas de Ginger en 2010 : *porter à connaissance des aléas, cartographie transmise ce jour.*

Cartographie des enjeux : *mise à jour des cartes en cours par la DDT*

Echéancier

Risque inondation et urbanisme

# LA PREVENTION DES RISQUES



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Généralités sur les risques inondation :

### Le Rhône :

- Le département du Rhône : soumis aux inondations rapides (dont les crues torrentielles) hors bassin versant de la Saône et du Rhône

### Qu'est-ce qu'une inondation rapide?

- temps de concentration <12h
- avertissement des populations impossible ou très difficile
- risques humains et économiques considérables



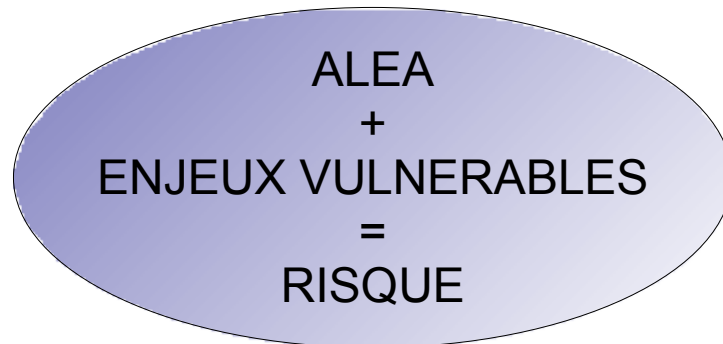
2003 - Ste Foy les Lyon RD42

- **1983** : Garon, Azergues, Brévenne Turdine
- **2000** : Brévenne Turdine
- **2003** : Garon, Azergues, Brévenne Turdine, Yzeron
- **2005** : Garon, Brévenne Turdine, Yzeron
- **2008** : Azergues, Brévenne Turdine, Yzeron

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Généralités sur les risques inondation :

### DEFINITION du risque :



**Aléa**: phénomène naturel d'inondation caractérisé par la hauteur de submersion, la vitesse d'écoulement et de montée des eaux, la durée de submersion et la fréquence.

**Enjeux vulnérables**: personnes, biens, activités ou patrimoines sensibles à une crue.



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Qu'est ce qu'un PPRNi ?

**Le Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) : un outil réglementaire** (article L562-1 du code de l'environnement) **élaboré et mis en application par l'Etat**

### 3 objectifs :

- Préserver les champs d'expansion de crues.
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens actuellement exposés.
- Ne pas augmenter la vulnérabilité par de nouveaux projets.

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Qu'est ce qu'un PPRni ?

### Ce n'est pas :

- un programme de travaux (bassins, digues...)
- la réponse aux problèmes d'inondation

*Un PPRni n'empêchera pas les phénomènes naturels de se produire et les zones qui ont été touchées par un phénomène le seront de nouveau dans un délai plus ou moins long.*

### C'est :

- un **documents règlementaire** élaborés par l'Etat en association avec les acteurs des territoires
- un **outil de gestion des risques** qui entre dans le cadre de la prévention
- un **outil d'aide à la décision** pour l'aménagement de la commune; *mais ne se substitue pas au document d'urbanisme*

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Qu'est ce qu'un PPRNi ?

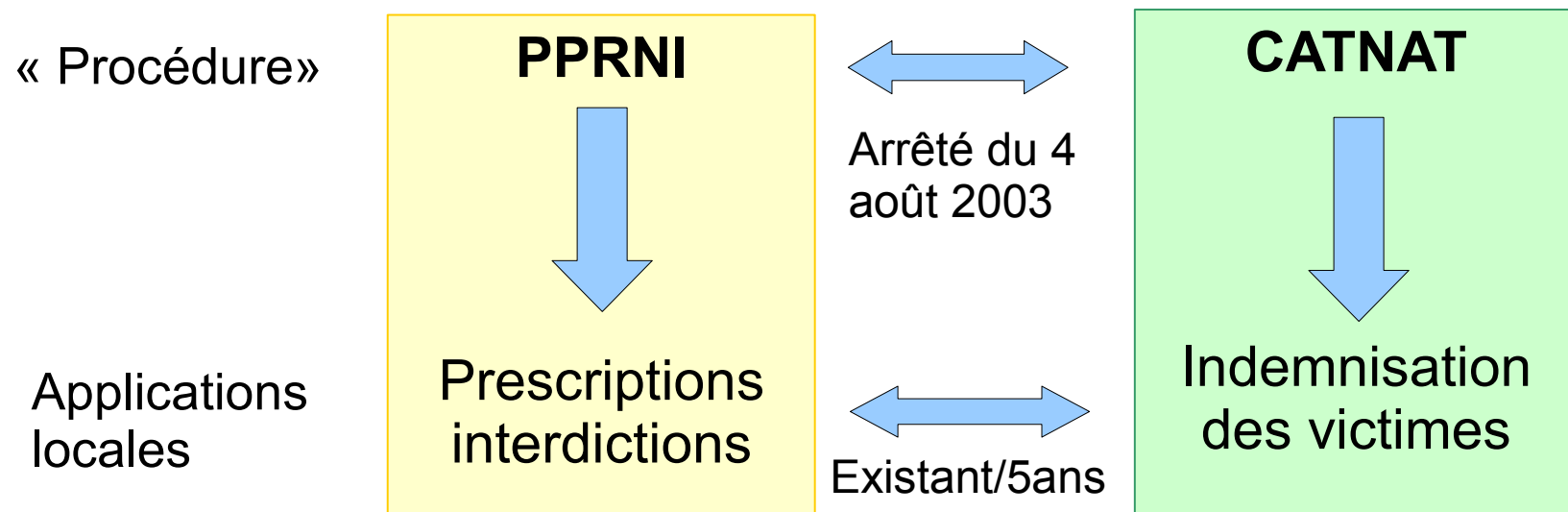
### Conséquences et mise en oeuvre :

- **une annexe aux documents d'urbanisme** (POS, PLU, carte communale...) sous 3 mois après approbation, valant **servitude d'utilité publique**
- la réalisation des **Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)** par les communes dès l'approbation – délai de 2 ans
- **l'information de la population** (réunions d'information tous les deux ans...) par le Maire
- **l'information des acquéreurs et locataires** (IAL mise à jour lors de la prescription et de l'approbation du PPRNi) **par le propriétaire**
- **l'annulation de la modulation de la franchise d'assurance** (dès la prescription).



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

**PPRni et indemnisation** : art L125.1 du code des assurances



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

**PPRni et indemnisation** : art L125.1 du code des assurances

## **Franchise**

*En l'absence de PPR :*

≤ 2 constatations CATNAT : franchise

3 constatations CATNAT : 2 x franchise

4 constatations CATNAT : 3 x franchise

≥ 5 constatations CATNAT : 4 x franchise

*Si PPR prescrit* : suspension de franchise mais 4 ans pour approbation

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Contenu du dossier de PPRni :

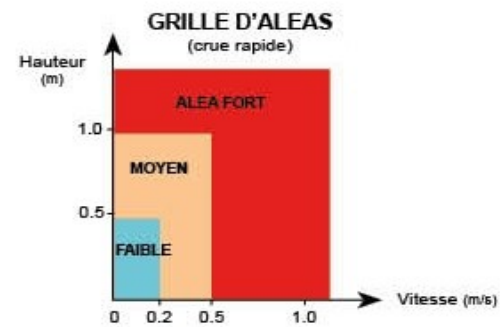
- **une note de présentation** : pour justifier la réalisation et expliquer la démarche de travail
- **un règlement** : pour définir les règles et les mesures
- **des documents graphiques** : pour délimiter et localiser

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## 3 types de cartes

ex: PPRNI Azergues

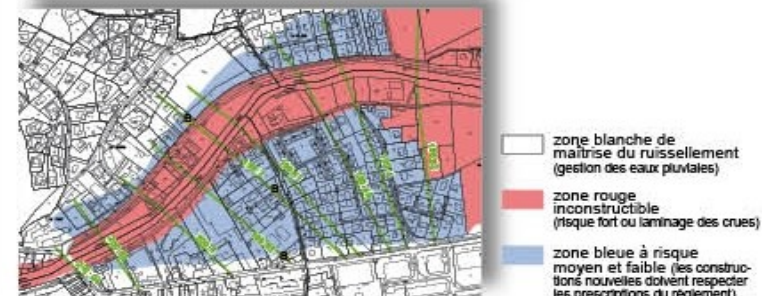
1ère étape : la carte des aléas permet de qualifier l'inondation



2ème étape : la carte des enjeux permet d'avoir une connaissance du territoire.



3ème étape : le zonage délimite les zones de réglementation



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Zonage et règlement :

### *Délimiter :*

Les **zones exposées à des risques** en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru

Les **zones non directement exposées** mais susceptibles de les aggraver ou d'en provoquer de nouveau

### *Définir pour chaque zone :*

les interdictions ou conditions de réalisation de **nouveaux projets**

des **mesures de prévention**, de protection ou de sauvegarde

des mesures sur les **biens et activités existants** (délai de 5 ans)

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Le projet de PPRNi et les travaux en cours d'étude par le SAGYRC :

### Le PPRNi :

- à partir de **l'état existant**
- ne peut tenir compte, par anticipation, de **travaux non réalisés**.

### La réglementation : *(circulaire du 30 avril 2002 relative à la politique de l'Etat en matière de risques naturels prévisibles et de gestion des espaces situés derrière les digues de protection contre les inondations et les submersions marines)*

- non prise en compte de **digue ou de barrage existants**

### Travaux de barrages :

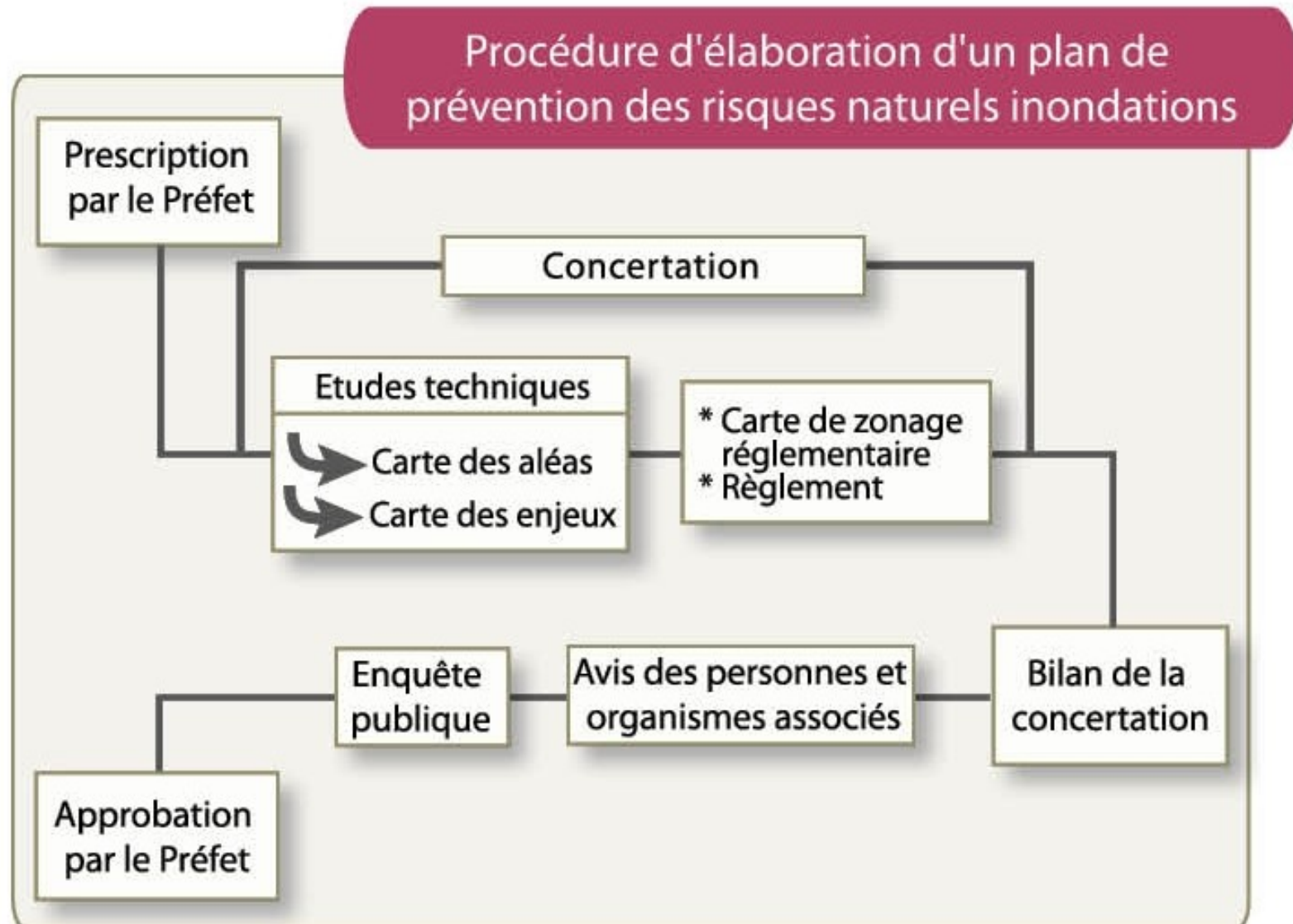
- objectif la protection de l'existant
- les zones protégées = **zones à risque** (dysfonctionnement, surverse, ruptures de digues...).

### Recalibrage du lit du cours d'eau :

- peuvent être pris en compte **lorsqu'ils sont réalisés**

*Généralement ce genre de travaux, conçus pour une crue trentennale, ne permettent pas une amélioration significative de l'aléa dans le cadre du PPRNi (crue de référence=crue centennale).*

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## La concertation :

**Avec qui?** Les services de l'État, les collectivités, les EPCI et le public

**C'est une façon :**  
d'élaborer en commun la solution à un problème

**Ici le but commun :**  
la stratégie locale de gestion des risques



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Historique du PPRNI de l'YZERON

**Approbation** : le 2 octobre 1998 sur 7 communes situées à l'aval du bassin versant : *Oullins, Sainte-Foy-les Lyon, Francheville, Craponne, Tassin-La-Demi Lune, Saint-Genis-Les Ollières, Charbonnières- les-Bains.*

**Réalisation des 1ères études par Ginger Environnement de 2003 à 2006 sur l'ensemble du bassin versant de l'Yzeron:**

- prise en compte du ruissellement
- prescrire le PPRNI sur l'ensemble des 21 communes du bassin versant
- mise à jour du PPRNI de 98 au vu des crues importantes de 2003-2005-2008.

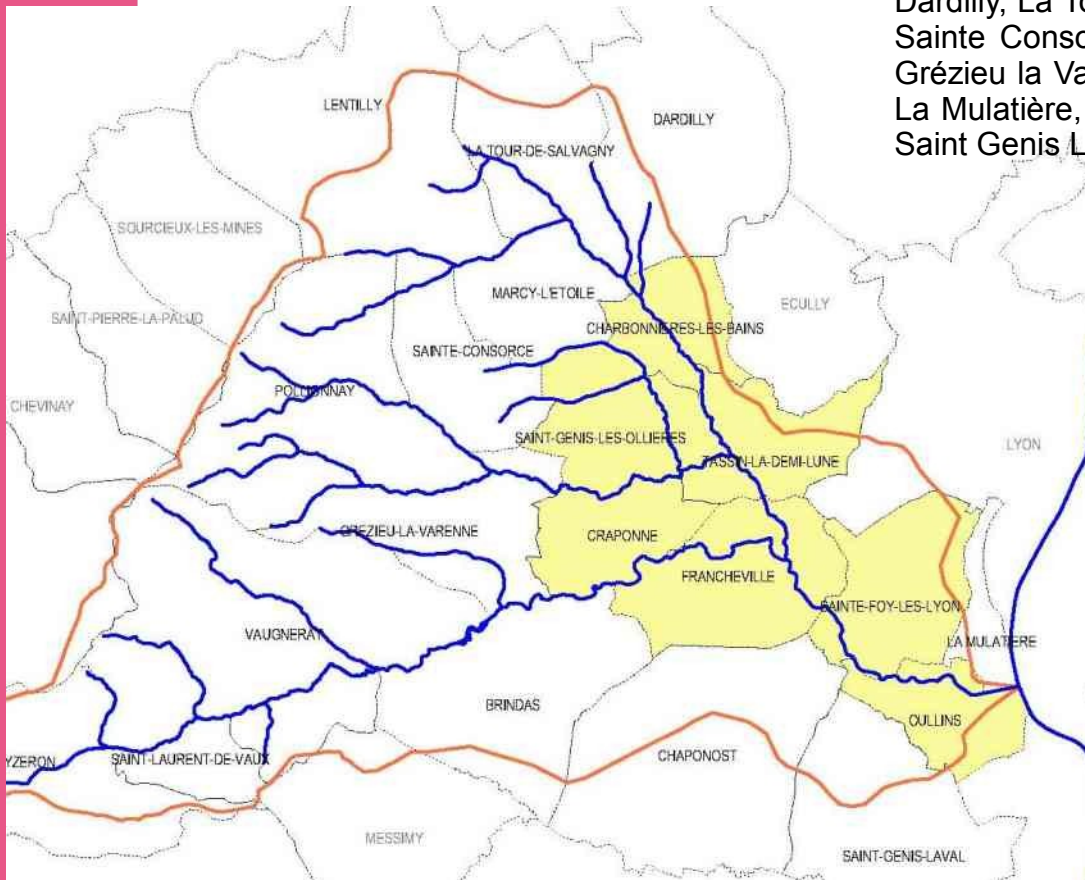
**Etude de modélisation de Hydratec de 2008 à 2009** : *présentation de cette étude aux élus en fin 2009*

**Etude de synthèse des aléas de Ginger Environnement en 2010**

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

**Ensemble du bassin versant de l'YZERON : 21 communes, 145 km<sup>2</sup>.**

Dardilly, La Tour de Salvagny, Lentilly, Marcy l'Etoile, Charbonnières les Bains, Sainte Consoce, Pollionnay, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi-Lune, Grézieu la Varenne, Craponne, Vaugneray, Francheville, Sainte Foy les Lyon, La Mulatière, Oullins, Chaponost, Brindas, Saint Laurent de Vaux, Yzeron, et Saint Genis Laval.



## **Cours d'eau concernés :**

L'Yzeron, son affluent principal Le Charbonnières  
Le Ratier affluent du Charbonnières puis le Ponterle  
Le Méginant puis les Ribes  
Le Nant  
Le Beffe  
Le Pré Mouchette  
Le Merdaret  
Le Taffignon Nord et Sud

**= SOLIDARITE DE BASSIN**

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Le projet de PPRni de l'YZERON :

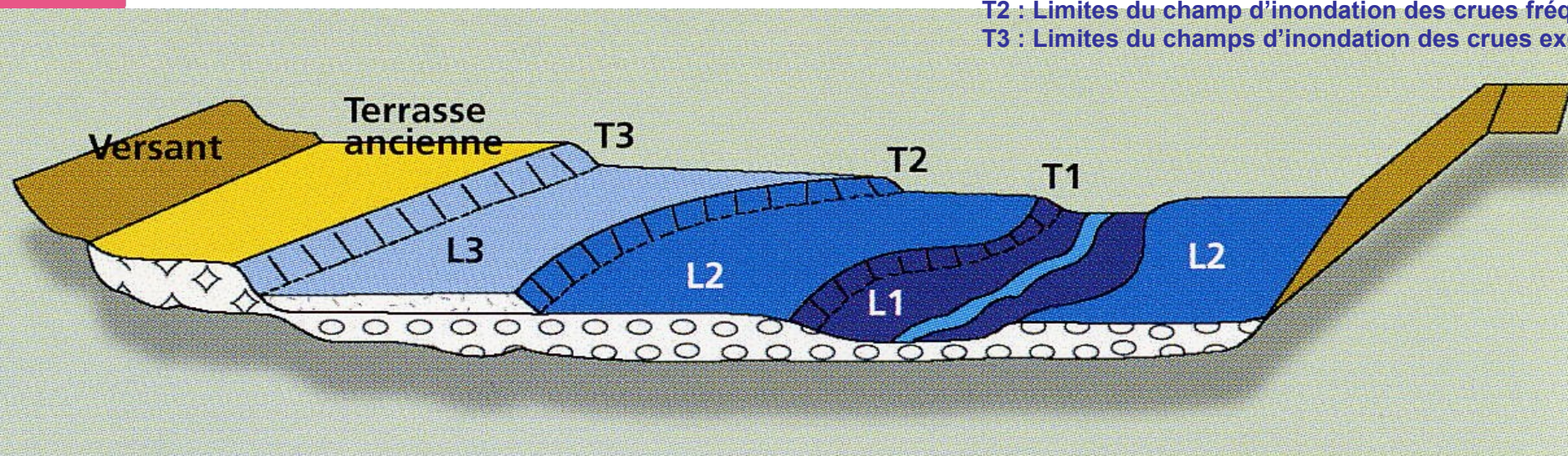
### Etude de juin 2006 de Ginger Environnement :

Réalisée sur l'ensemble du bassin versant, elle comporte :

- Etude historique (carte informative des crues historiques) : limites de crues historiques 1983, 1993, 2003 et 2005, limite de la crue centennale modélisée du PPR de 98, limite de l'emprise hydrogéomorphologique.

- Etude hydrogéomorphologique : emprise du lit majeur, inondation par ruissellement, versants.

L1 : lit mineur, incluant le lit d'étéage  
L2 : Lit moyen, fonctionnel pour les crues fréquentes  
L3 : Lit majeur, fonctionnel pour les crues rares à exceptionnelles  
T1 : Limites des crues non débordantes  
T2 : Limites du champ d'inondation des crues fréquentes  
T3 : Limites des champs d'inondation des crues exceptionnelles



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Le projet de PPRNi de l'YZERON :

### **Etude de juin 2006 de Ginger Environnement :**

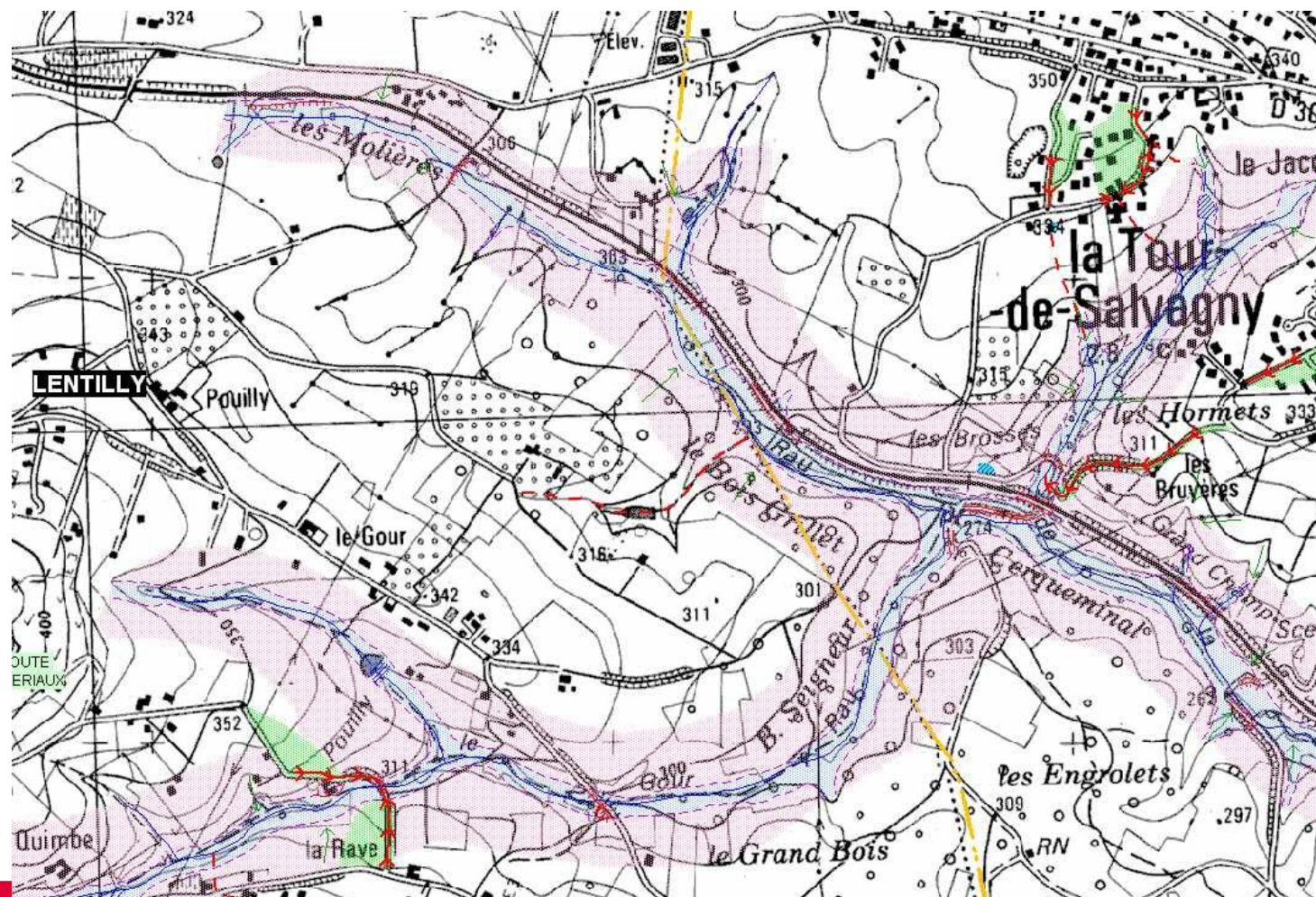
Réalisée sur l'ensemble du bassin versant, elle comporte :

- Carte qualitative des aléas : à partir des données hydrogéomorphologiques (aléas forts et modérés) et mise en évidence des secteurs à enjeux nécessitant une modélisation : **2 méthodes différentes pour qualifier les aléas.**
- Etude des enjeux (cartes des enjeux) : occupation du sol et enjeux spécifiques. *En cours de mise à jour par la DDT*

**Cette étude montre** que les 21 communes du bassin versant sont concernées directement par le risque d'inondation des cours d'eau de l'Yzeron ou de ses affluents.

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

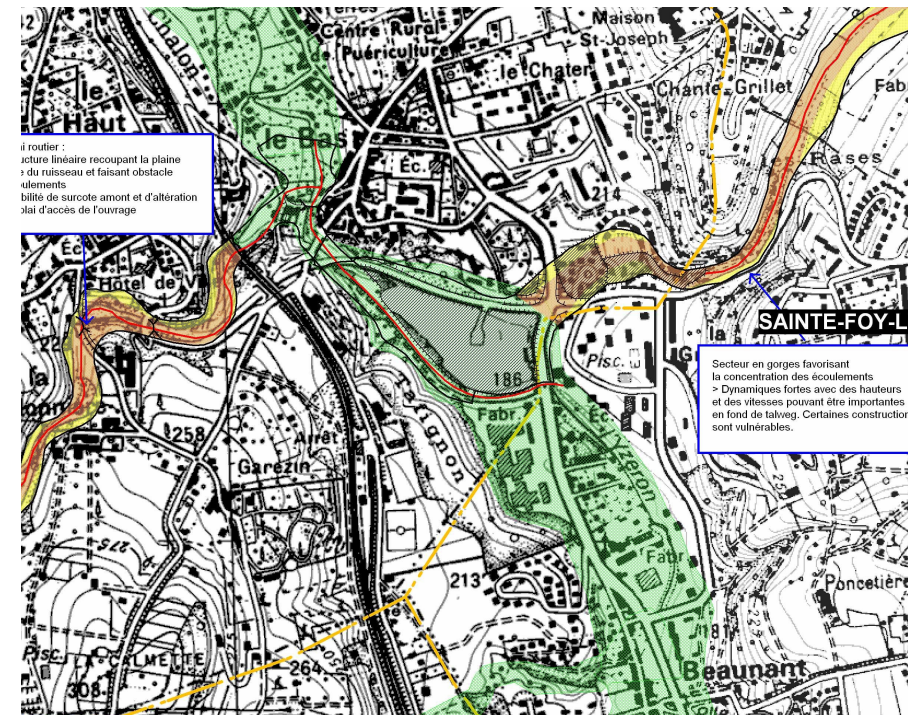
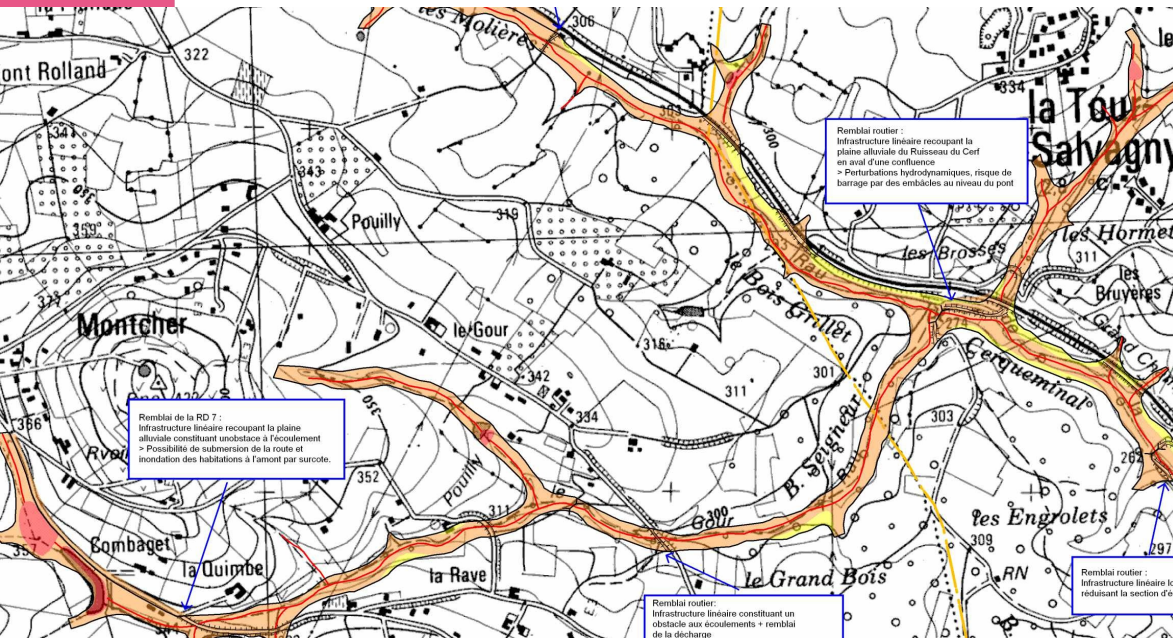
**Le projet de PPRNI de l'YZERON :** étude de juin 2006 de Ginger Environnement : **ex carte hydrogéomorphologique**



*Lit du cours d'eau en bleu  
Versants en rose  
Ruissellement en vert*

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

**Le projet de PPRni de l'YZERON :** étude de juin 2006 de Ginger Environnement : **ex carte qualitative des aléas**



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

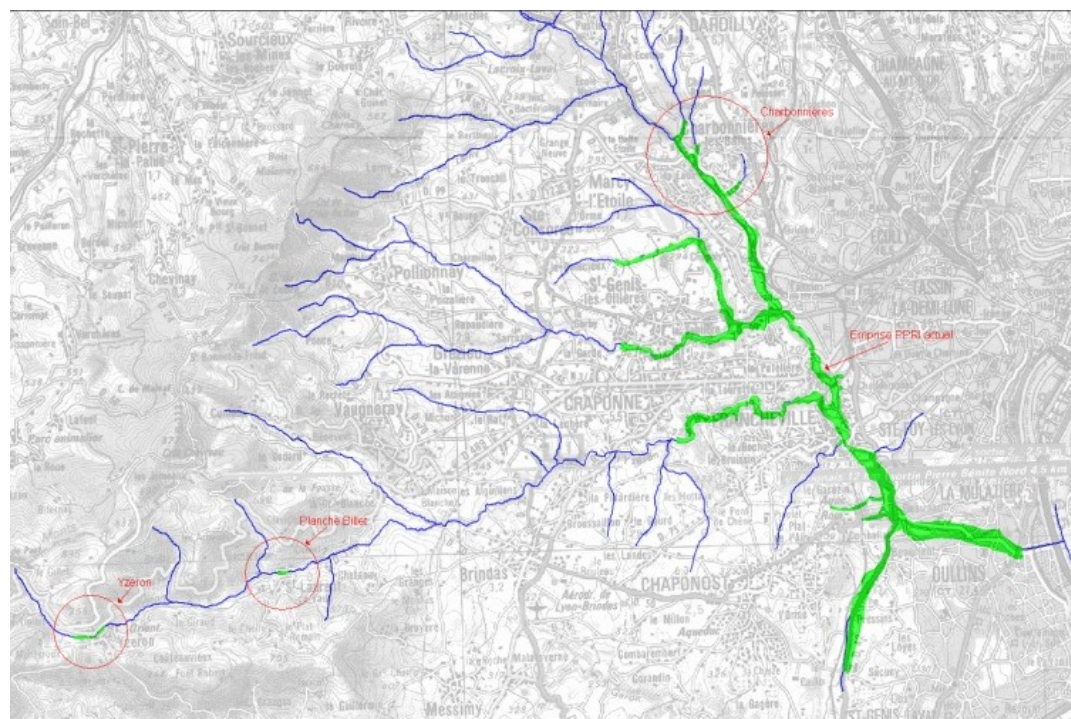
## Le projet de PPRni de l'YZERON :

### Etude de modélisation des écoulements et cartographie de l'aléa d'Hydratec de 2009 :

Cette étude est complémentaire de l'étude précédente de Ginger Environnement. Elle permet d'affiner les aléas sur les zones à enjeux (zones vertes définies par l'étude précédente de Ginger).

#### **17 communes :**

Dardilly, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Charbonnières les Bains, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi-Lune, Craponne, Vaugneray, Francheville, Sainte Foy les Lyon, La Mulatière, Oullins, Chaponost, Brindas, Saint Laurent de Vaux, Yzeron, et Saint Genis Laval.



= zones à modéliser : Charbonnières, Yzeron, Planche Billet, PPRi actuel



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Le projet de PPRNI de l'YZERON :

### Etude de modélisation des écoulements et cartographie de l'aléa d'Hydratec de 2009 :

- **Analyse hydrologiques** : estimation des débits centennaux sur les cours d'eau.

ex. aux stations :

Craponne (Yzeron) :  $Q_{100} = 68 \text{ m}^3/\text{s}$

Taffignon ( Yzeron aval) :  $Q_{100} = 149 \text{ m}^3/\text{s}$

### - **Cartographie des aléas**

Les résultats de la modélisation se traduisent par la production de cartes d'aléas au 1/5000ème sur les secteurs à enjeux.

L'aléa inondation, pour la crue centennale modélisée = crue de référence :

- **la hauteur** d'écoulement par rapport au terrain naturel et
- **la vitesse** de l'écoulement.



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## ALEAS DE REFERENCE :

**En zone non urbanisée** : emprise du lit majeur du cours d'eau par analyse hydrogéomorphologique (crue exceptionnelle)

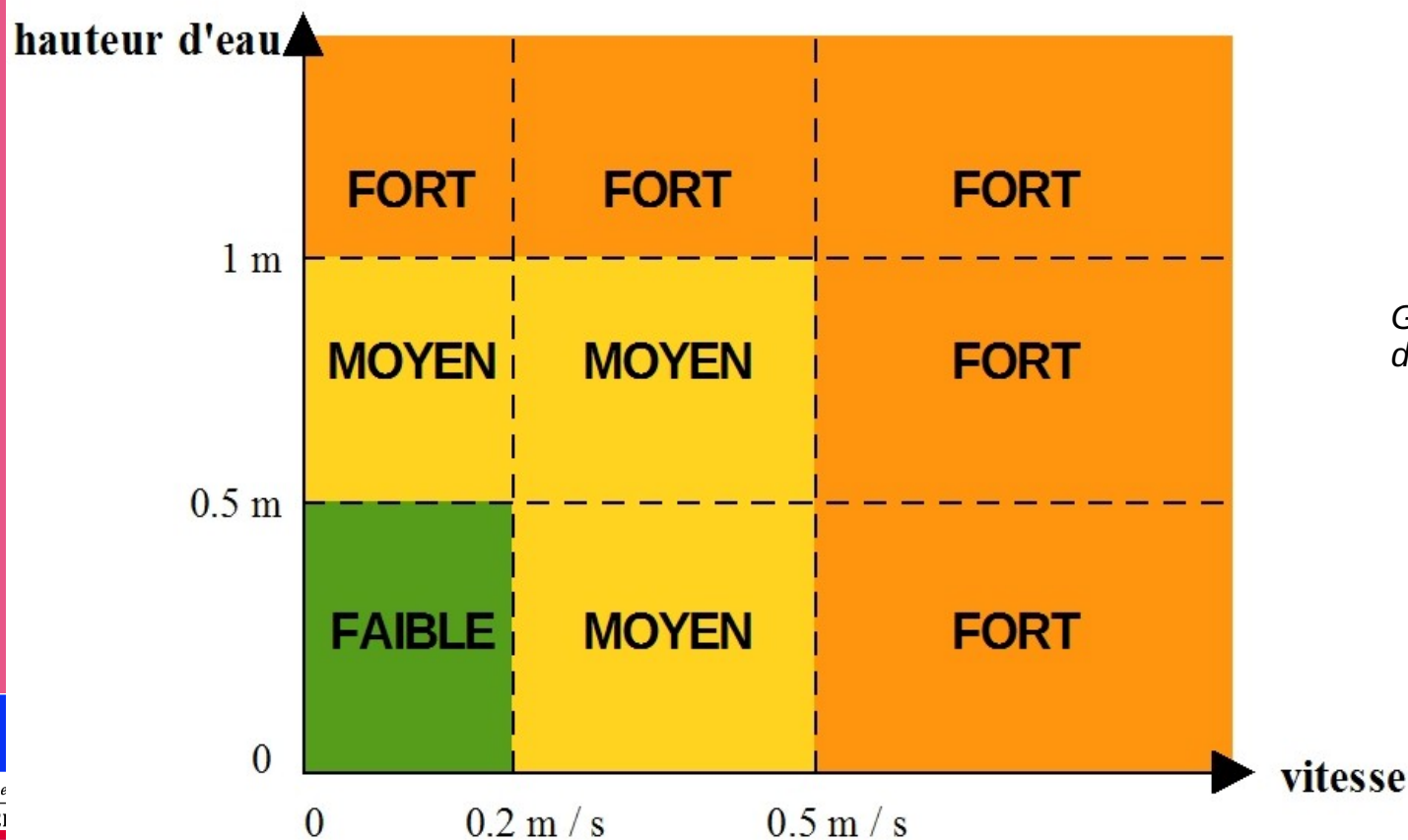
**En zone urbanisée** : crue centennale modélisée ou crue historique lorsque cette dernière est supérieure à la crue centennale  
Pour l'Yzeron : **crue centennale modélisée**

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## En zone de modélisation, détermination de l'aléa de référence :

il correspond à une période de retour choisie pour se prémunir du phénomène.  
= **crue centennale modélisée** ou **crue historique** lorsque cette dernière est supérieure.

**CRUES de référence du PPRNi : crue centennale modélisée**



*Grille de référence dans le département du Rhône (depuis la crue de 2003) :*

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

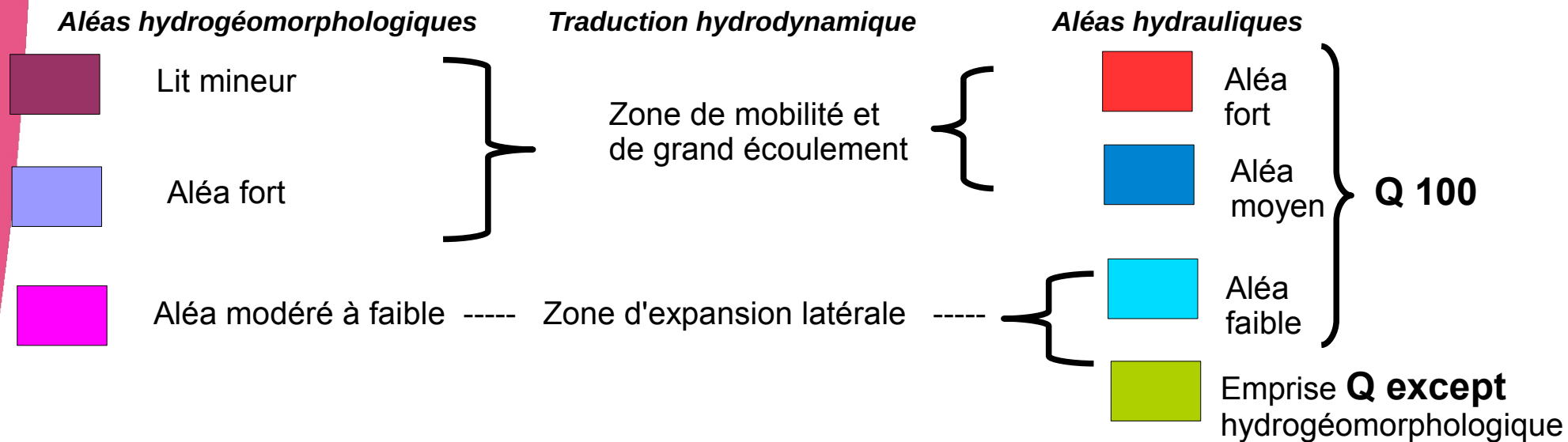
## ETUDES REALISEES pour l'élaboration du PPRni :

- Harmonisation et cartographie des aléas de Ginger Environnement de 2010 :

### Synthèse des 2 méthodes utilisées pour caractériser l'aléa :

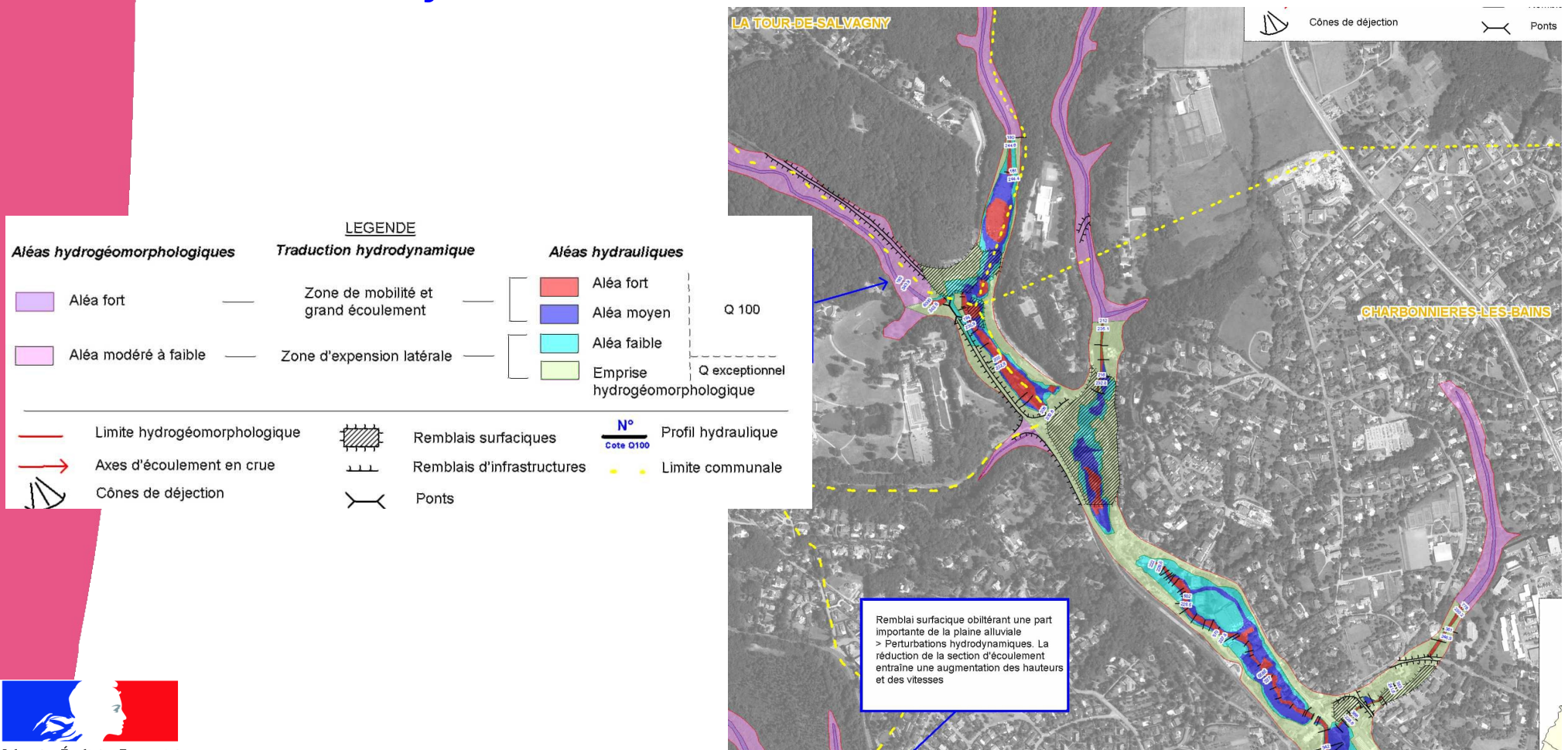
Production de cartes d'aléas regroupant les aléas issus de l'hydrogéomorphologie (sur les secteurs non urbanisés) et ceux de la modélisation (sur les secteurs urbanisés).

### Correspondance entre les 2 méthodes :



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Le projet de PPRNI de l'YZERON : harmonisation des aléas de Ginger Environnement de 2010 ex carte de synthèse des aléas



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Le projet de PPRNi de l'YZERON :

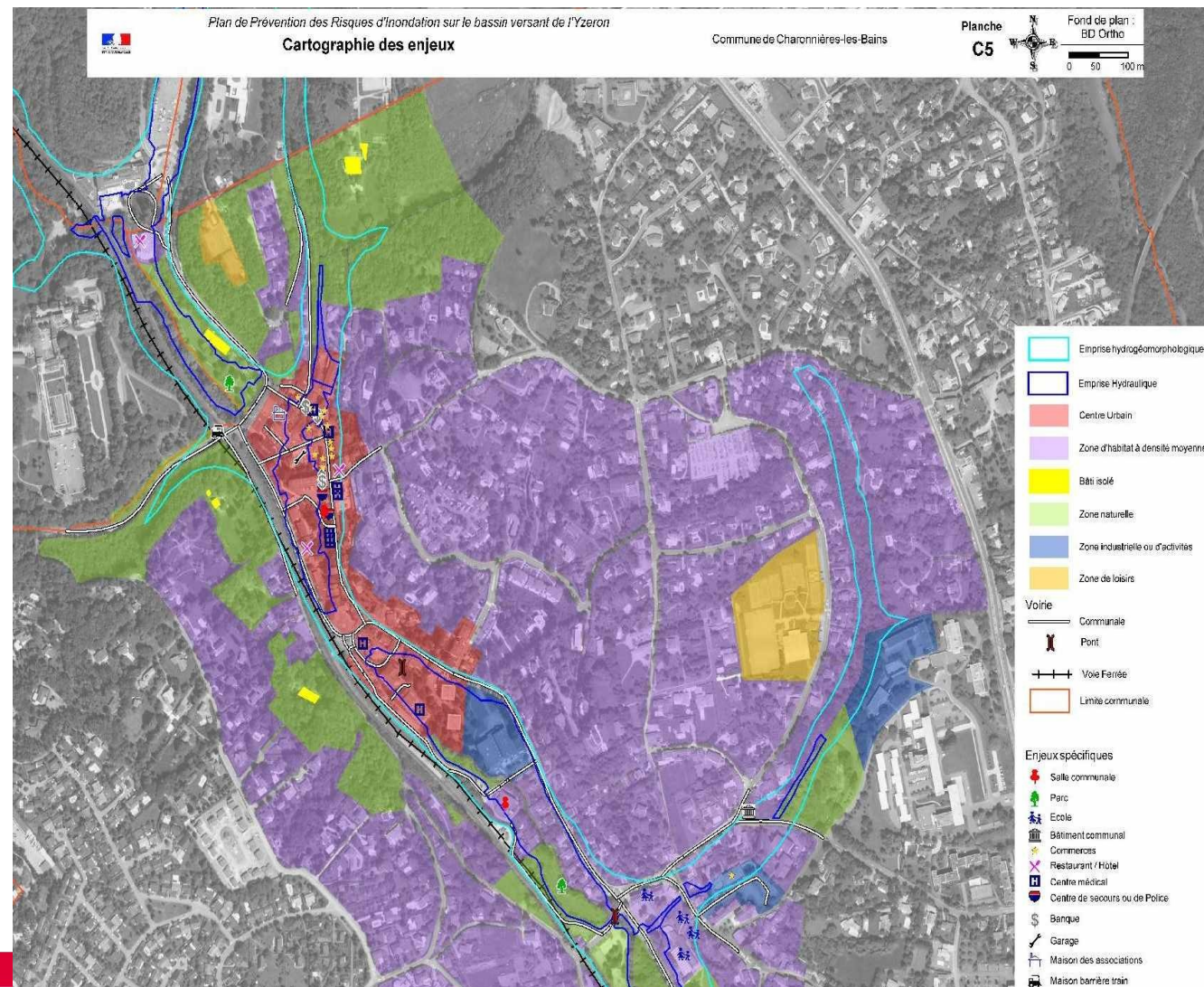
Les enjeux ont été réalisés en 2006 dans le cadre de l'étude de Ginger Environnement (vu ci-dessus).

**Nécessité d'une mise à jour** de ces cartes (impact direct sur le zonage du PPRNi)

Travail en cours avec les communes

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Le projet de PPRNi de l'YZERON : ex carte des enjeux en cours d'élaboration



# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Le projet de PPRni de l'YZERON :

Les enjeux dans l'élaboration du PPRi :

### Les aléas

Déterminés selon le type de phénomène

- Crue centennale modélisée
- Crues historiques de 2003, 2008
- Hydrogéomorphologie

### Les enjeux

Déterminés selon le type d'occupation du sol

- Zone urbanisée, centre urbain
- Champ d'expansion des crues et zones naturelles

Le zonage réglementaire

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Le projet de PPRni de l'YZERON :

Les enjeux dans l'élaboration du PPRi :

	<i>Champs d'expansion des crues à préserver</i>		<i>Espaces urbanisés</i>	
			<i>Autres secteurs</i>	<i>Centres urbains</i>
Aléa fort	Zone rouge	Zone rouge	Zone rouge	Zone rouge
Autres aléas	Zone rouge	Zone rouge « Extension »	Zone rouge Zone bleue ou rouge	Zone bleue

**Définition « centre urbain » :**

- historique de l'occupation
- densité d'occupation des sols
- continuité du bâti
- mixité des usages





# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## ECHEANCIER prévisionnel :

### **mars/décembre 2010 :**

Réunion de concertation par commune ou groupes de commune : mise à jour des cartes d'enjeux  
communication sur le PPR dans le cadre des réunions

*Correction et transmission aux communes cartes d'enjeux corrigées*

### **fin 2010 :**

Prescription du PPRNi sur l'ensemble du BV : *arrêté global pour les 21 communes*

Montage des dossiers IAL

### **année 2011 :**

Elaboration des supports de communication

Elaboration des pièces du dossier PPRNi : *note de présentation – règlement - cartes de zonage*

1ère série de réunions publiques : *ce qu'est un PPRNi, avancement du PPRNi Yzeron*

Réunions de concertation par commune ou groupes de commune : *analyse des cartes de zonage et finalisation du dossier*

2ème série de réunions publiques : *présentation du dossier projet*

Démarrage des phases de consultation

### **année 2012 :**

Enquête publique et approbation du PPRNi

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNi) de l'YZERON

## Risque inondation et urbanisme :

### Prise en compte dans l'attente du PPRi approuvé :

Etudes de référence : de nombreuses études ont été réalisées de puis 1986.

*Les dernières études présentées (Ginger Environnement – 2006 et Hydratec – 2009) actualisent la connaissance du risque par rapport aux études précédentes.*

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRNI) de l'YZERON

## Risque inondation et urbanisme :

**Rappel de la note du Préfet du 17 février 2006 à l'attention des collectivités :** “Prise en compte du risque inondation hors Rhône Saône dans les documents d'urbanisme et autorisations d'occupation du sol”.

- **Application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme** avec la connaissance du risque (études réalisées et cartes des aléas remises).

Les principes à prendre en compte :

### 1-Espaces urbanisés :

*Dans les zones d'aléas forts :* aucune nouvelle construction autorisée. Pour les constructions existantes: ne pas augmenter la vulnérabilité ni l'emprise au sol.

*Dans les zones d'aléas faibles ou moyens :* prescriptions particulières avec mise à la cote du 1er plancher (réception du public, stockage de produits dangereux). Etablissements sensibles interdits.

### 2-Espaces non urbanisés :

*Dans les zones d'aléas forts :* idem zone urbanisée

*Dans les zones d'aléas faibles ou moyens :* aucune nouvelle construction autorisée. Extensions autorisées avec prescriptions d'emprise au sol et de cote de 1er plancher. Certains équipements transparents aux crues peuvent être envisagés (parking).

# Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRni) de l'YZERON

## Risque inondation et urbanisme :

### Prise en compte du risque inondation dans l'attente du PPRi approuvé :

#### Rappel de la note du Préfet du 17 février 2006

Les principes à prendre en compte :

#### 3-Ouvrages de protection :

Autorisés uniquement s'ils permettent de protéger des lieux ou biens habités existants. Impact des aménagements à évaluer.

Construction derrière les digues existantes : transparence de l'ouvrage, la présence de protection ne modifiant pas la vulnérabilité.

La construction d'ouvrage de protection d'espaces non urbanisés est interdite.

La note du préfet du 17 février 2006 propose également des exemples de règlement de zones dans les documents d'urbanismes

***Possibilité de saisir ponctuellement l'avis de la DDT (SPAR/UPR) pour tout projet identifié sur un secteur à risque.***